

DECLARATION DE LA MODIFICATION
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION N° 15272*(
Article R512-54-II du code de l'environnement

T- DECLARANT

Personne morale **Personne physique** : Madame Monsieur

Nom

Raison sociale ou nom et prénoms pour une personne physique

Forme juridique N° SIRET

Pour une personne morale

Le cas échéant

Adresse

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Pays, si le déclarant réside à l'étranger

Province ou région étrangère

Téléphone Portable Fax (facultatif)

Courriel

Signataire de la déclaration (pour une personne morale)

Nom Prénoms

Qualité

2- INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INSTALLATION

N° SIRET

Enseigne ou nom usuel du site

Adresse de l'installation : identique à celle du déclarant (mentionnée ci-dessus)

Si différente :

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Téléphone Portable Fax (facultatif)

Courriel

Description générale du projet de modification de l'installation :

Le site comporte un élevage avicole de 30000 équivalents-animaux et 150 vaches allaitantes ainsi que la culture du fourrage.

Sur le site de l'installation, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : Oui Non

Si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Joindre une note précisant l'interaction ("connexité") de la modification avec les installations existantes

- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : Oui Non

3- IMPLANTATION DE L'INSTALLATION

La modification concerne l'implantation de l'installation
(modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux...)

Oui Non

Si oui, le déclarant **peut** joindre à la déclaration les plans suivants :

- **Un plan d'ensemble à jour** accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation **et du projet de modification**. En fonction de l'impact de cette modification, ce plan peut notamment préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés...
- **Un plan de situation du cadastre actualisé** dans un rayon de 100 m autour de l'installation, notamment si le projet de modification impacte l'emprise du site ou le voisinage.

Préciser les modifications apportées concernant l'implantation de l'installation :

Le projet consiste à construire deux bâtiments sur le site de Le treuil Bois de SEVREMOINE, sur la parcelle 210 C 81.
Chaque bâtiment aura une surface utile de 560 m², un servira comme stabulations et un autre pour stocker du matériels et du fourrage (500 m³).

5 – MODES D'EXPLOITATION

La modification concerne les modes d'exploitation de l'installation
(évolution des procédés, des rejets, de la gestion des déchets...)

Oui Non

Si oui, préciser les modifications apportées aux modes d'exploitation :

6 – PRESCRIPTIONS APPLICABLES

Demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :
Si oui, joindre votre demande de modification.

Oui Non

7 – AUTRES MODIFICATIONS

Descriptions éventuelles d'autres modifications :

Fait à

le

Signature du déclarant



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREUVE DE DEPOT N° A-0-VGYNGOF4N

**DECLARATION DE LA MODIFICATION D'UNE INSTALLATION CLASSEE
RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION**

Article R512-54-II du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

EARL AUVINET

LIEU DIT LA METIERE

Torfou

49660

SEVREMOINE

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :
Rappel réglementaire : si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation existante (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Une note précisant l'interaction de la modification avec les installations existantes a été jointe à la déclaration.
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :

Demande de modification de certaines prescriptions applicables :

Rappel réglementaire : si oui, cette demande sera soumise à l'avis de l'autorité administrative qui statue par arrêté (article R512-52 du code de l'environnement). L'absence de réponse dans un délai de 3 mois à partir de la réception du dossier et des éventuels compléments vaut refus (décret n° 2014-1273 du 30 octobre 2014).

**DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES**
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
MAINE ET LOIRE

Commune :
SEVREMOINE

Section : C
Feuille : 210 C.01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 11/05/2020
(fuseau horaire de Paris)

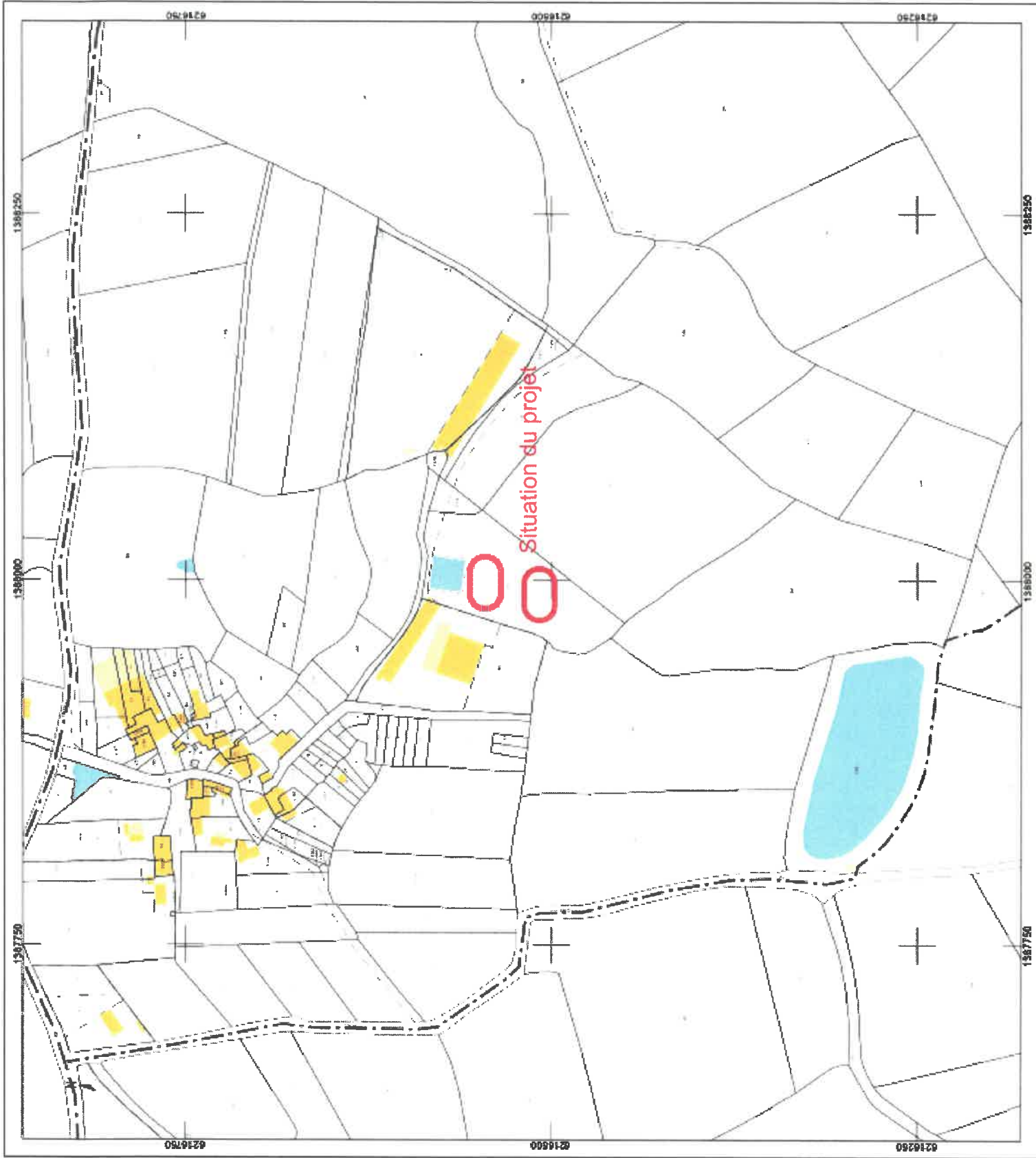
Coordonnées en projection : RGF83CC47

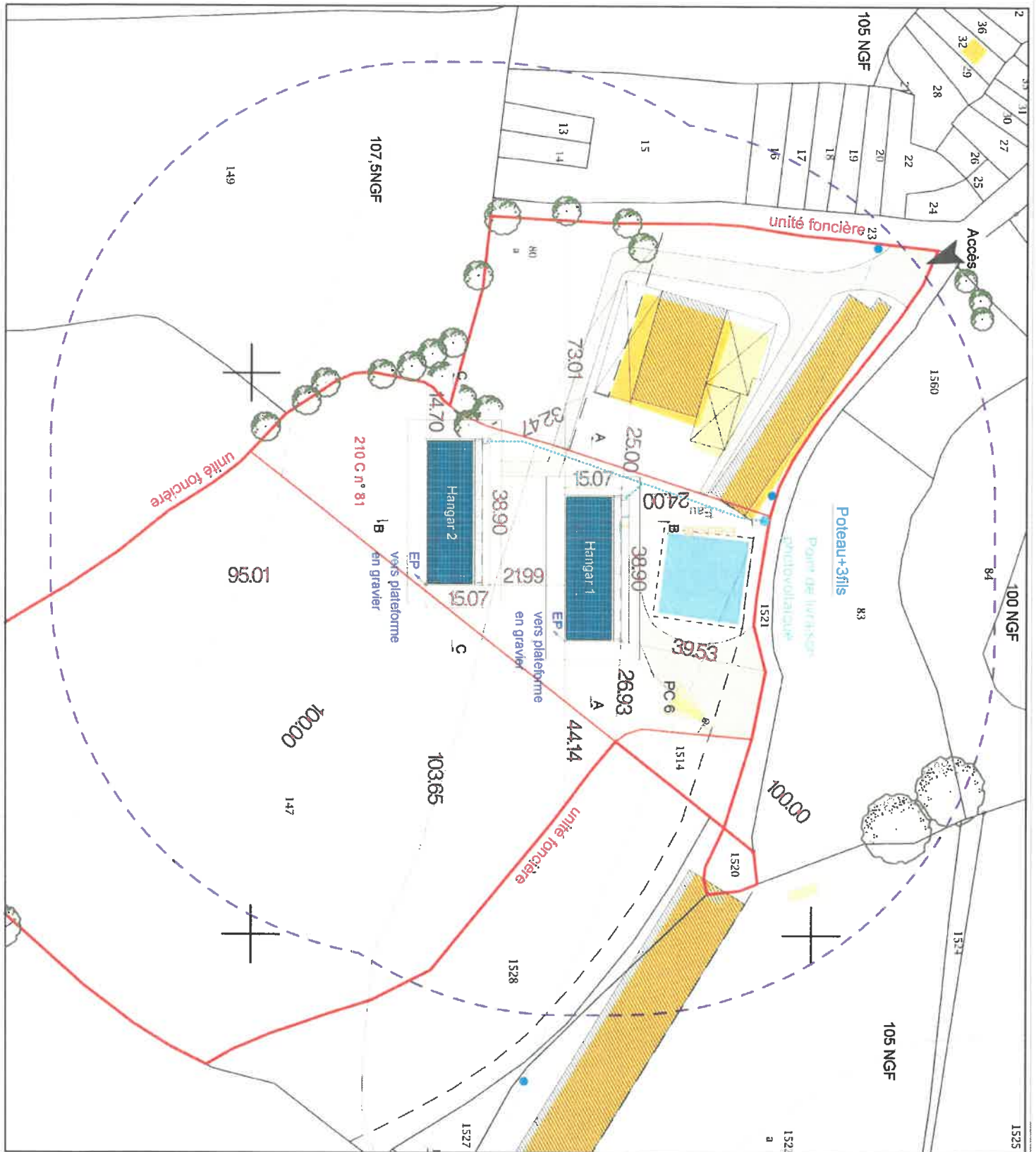
Le plan visuel filé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
SDIF du Maine-et-Loire - Cholet
42 RUE DU PLANTY 49300
49300 CHOLET
tél. 02 41 49 58 28 - fax 02 41 49 58 87
sdif49.cholet@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

©2017 Ministère de l'Action et des Comptes
publics





Ces documents sont destinés à obtenir une autorisation administrative. L'exécution des ouvrages se fera conformément aux règles de l'art et aux normes en vigueur. Les dimensions, niveaux et surfaces sont donnés à titre indicatif.

Maitre d'ouvrage:
EARL AUVINET
 Lieu-dit LA METIERE
 TORFOU
 49660 SEVREMOINE

Atelier Hamid RAFATI Architecture
 N° d'Ordre 5 215 03
 125, Avenue des Pignatières
 06700 Saint-Laurent du Var
 Tél : 04 99 99 24 95
 Mail : hamid.rafat@wanadoo.fr
 Siret : 500 581 954 00020



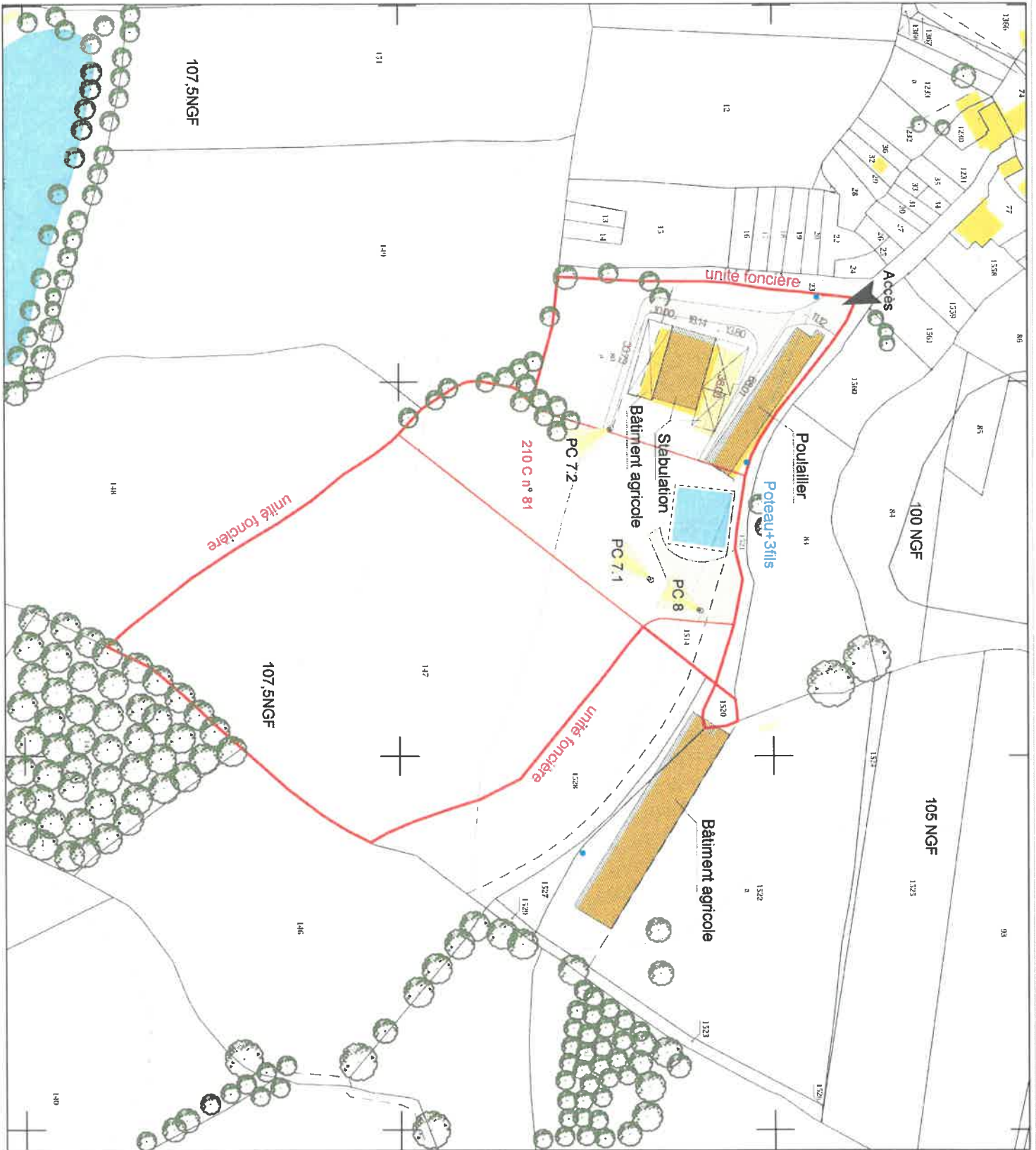
Plan de masse projet

Date: 27/04/2020
 Ech: 1:1000

5

PROJET DE CONSTRUCTION DE DEUX HANGARS AGRICOLES
 A TOITURES PHOTOVOLTAÏQUE

PC2.2



Ces documents sont destinés à obtenir une autorisation administrative. L'exécution des ouvrages se fera conformément aux règles de l'art et aux normes en vigueur. Les dimensions, niveaux et surfaces sont donnés à titre indicatif.

Maître d'ouvrage:
EARL AUVINET
 Lieu-dit LA METIERE
 TORFOU
 49660 SEVREMOINE

Atelier Hamid RAFAÏ Architecture
 N° d'Ordre 5 21 5 0 3
 125, Avenue des Pignarières
 06700 Saint-Laurent du Var
 Tél : 06 09 92 74 16
 Mail : hamid.rafaï@wanadoo.fr
 Siret : 500 581 934 00020



Plan de masse existant Date: 27/04/2020 Ech: 1:1500

PROJET DE CONSTRUCTION DE DEUX HANGARS AGRICOLES
 A TOITURES PHOTOVOLTAIQUES

4

PC2.1